MIOS INFOS

Hiver 2010

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MIOS

Sylvie Esthétique à Domicile
Esthéticienne et Socio-Esthéticienne
Diplômée de la faculté de médecine de Tours

TOUS SOINS ESTHÉTIQUES
ABONNEMENT
CARTE DE FIDELITÉ
CHÈQUE CADEAU

Vente de produits cosmétiques et compléments alimentaires enrichis naturellement

Pour rdv et renseignements :
06.73.17.69.34
sylvieesthetiqueadomicile@laposte.net

Le Grenier de Mary

Dépôt vente de puériculture, jouets, vêtements bébés, enfants, femmes, femmes enceintes et hommes.

Votre magasin vous accueille
le mardi de 13h30 à 18h30
les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 18h30

06.26.51.61.75

L'After School

- Anglais : ateliers pour enfants dès 3 ans et cours collèges/lycées/adultes
- Cours particuliers français, maths ...
- Séjours linguistiques
- Stages intensifs vacances.

06.60.27.92.92
www.lafterschool.fr
4, avenue de la Libération, 33510 Biganos

Espace Zénitude
Centre de Bien-Être
• Sophrologie
• Yoga • Relaxation
• Reiki • Méditation
06.21.03.57.59
54 route de la Saye • Lillet • 33380 Mios
www.espacezenitude.com

DMS
SARL DUPUCH MENUISERIE SERVICE

Menuiserie Alu, Bois, PVC
Volet roulant
Portail
Véranda
Stores extérieurs et intérieurs
Pare brise bateau

Neuf et Rénovation

8 avenue de la Libération - MIOS
Téléphone : 05-56-26-44-75 Fax : 05-56-26-45-41
Messagerie : thierry.dupuch@libertysurf.fr

ROUMEGOUX & GILLES
L'ENDROIT DE LA MODE
-20%
sur l'article de votre choix
jusqu'au 8 janvier 2011*
GRADIGNAN CENTRE
ROCADE SORTIE 16

CENTRE Mios EQUESTRE
☎ 05.56.26.43.60 - 06.61.18.43.60

Bulletin édité par la commune de Mios - Directeur de la publication : François Cazis - Coordination de la rédaction : Marie-Danielle Migayron
Conception et réalisation : Stéphanie Beaugnier - Impression sur papier PECF : GraficasPrint - Dépôt légal : à parution - Crédit Photos : Mairie de Mios - D. R.

EDITO

Miossaises, Miossais,

Une ZAC : pourquoi ?

Certains s'interrogent encore sur l'utilité d'une ZAC, d'autres s'inquiètent des conséquences de ce projet, d'autres encore critiquent la ZAC en qualifiant à tort ce projet de « pharaonique ». Qu'en est-il au juste ?

Je vais essayer d'y répondre aussi clairement et brièvement que possible.

Plusieurs raisons ont décidé la municipalité à faire le choix d'une telle procédure.

1°) La principale de ces raisons a été motivée par notre volonté de maîtriser l'urbanisation au plan local.

En l'espace d'à peine 4 ans, la population de Mios a augmenté de 20 %, passant de 4 620 habitants en 1999 à 5 544 en 2003. Durant cette période, la commune a subi une urbanisation non maîtrisée consécutive à plusieurs opérations de lotissements initiés par des opérateurs privés.

L'augmentation de la population s'est traduite, notamment, par une progression significative des effectifs scolaires. Pour faire face aux besoins exprimés par cette évolution, la commune a dû réaliser de nombreux investissements dans le domaine scolaire et périscolaire.

Ces investissements, bien que subventionnés pour la plupart par le Conseil Général, ont nécessité des emprunts et ont quelque peu bouleversé les grands équilibres de notre budget.

Cette situation nous a amenés, dans le cadre de la mise en révision de notre POS en 2002 et de l'élaboration du PLU, conformément à la Loi sur la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU) qui offre une compétence essentielle aux collectivités locales en matière d'organisation de leur territoire, de trouver des solutions permettant la maîtrise de l'urbanisation, aussi bien dans le domaine démographique que dans le domaine financier.

Je rappellerai que la ZAC, outil de planification, répond parfaitement à ces deux objectifs :

⇨ un contrôle de notre démographie,

⇨ et la possibilité de demander, auprès des différents aménageurs des zones nouvelles à urbaniser, de participer au financement des équipements publics nécessités, entre autres, par l'augmentation de la population (groupe scolaire, plaine des sports et divers équipements sportifs).

2°) Dans le cadre du territoire nouvellement inscrit en zone à urbaniser : définir une zone commerciale capable d'accueillir une moyenne surface alimentaire.

En effet, Mios est une des rares communes du pays du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre à être dépourvue d'une telle surface, et il nous a paru tout à fait légitime de tout mettre en œuvre pour favoriser une telle implantation.

A ce propos, je me réjouis que la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) ait accordé, en date du 26 août 2010 par 6 voix favorables et 3 abstentions, l'autorisation de création d'un ensemble commercial comprenant un hypermarché à enseigne « Leclerc » de 5 000 m², une galerie marchande de 1 360 m² et un centre auto de 700 m².

J'espère que le permis de construire qui sera déposé à cet effet sous peu, recueillera lui aussi un avis favorable.

Ce projet, qui s'inscrit dans le tissu économique d'une opération d'aménagement d'intérêt général, est d'une grande importance pour la ville, aussi bien pour les ressources fiscales qu'il ne manquera pas de procurer à celle-ci, que pour les emplois générés par cette activité (plus de 150).

SOMMAIRE

AGENDA..... P.5
EN BREF..... P.6
NOUVEAU À MIOS.....P.7
ARCHIVES P.9
ZOOM SUR.....P.10
ENFANCE JEUNESSE.....P.11
VIE SCOLAIRE.....P.12
CONSEILS DE QUARTIERS..P.13
SPORT &VIE ASSOCIATIVE..P.15
COMITÉ DE JUMELAGE..P.17
ESPACES VERTS.....P.18
TRIBUNE.....P.19

3°) La municipalité souhaite également l'implantation d'une maison de retraite médicalisée. Pour permettre cette réalisation, un terrain d'une superficie de 3,5 hectares est prévu dans le périmètre de la ZAC.

4°) Quant aux équipements publics programmés dans la zone, ils comprennent :

⇨ une plaine des sports permettant l'aménagement de terrains de grands jeux qui n'existent pas sur Mios ;

⇨ la construction d'un dojo rendue indispensable par l'augmentation des effectifs des disciplines utilisant actuellement la même salle ;

⇨ la construction d'un nouveau groupe scolaire élémentaire et maternel assorti d'un restaurant scolaire ;

⇨ la construction d'une nouvelle crèche / halte-garderie ;

⇨ la réservation de terrains permettant d'accueillir un établissement secondaire (collège) ;

⇨ la réservation d'un terrain pour la construction d'un palais des sports intercommunal.

Tous ces équipements publics sont prévus à l'est de la départementale 216. Nous avons, en effet, fait le choix délibéré de placer les groupes scolaires à proximité des installations sportives pour des raisons de sécurité de nos enfants.

Toutes ces opérations conçues et planifiées dans le temps seront largement financées par les aménageurs de la ZAC et des zones à urbaniser, permettant ainsi de n'avoir aucune incidence ou répercussion fiscale majeure sur le budget de la ville.

Le dossier de réalisation de la ZAC baptisée « Parc du Val de l'Eyre » a été approuvé par le conseil municipal en date du 2 février 2010, à la majorité par 27 voix pour et 2 voix contre.

Il ne fait plus l'objet d'observations des services de l'Etat et demeure plus que jamais consultable en mairie et à la sous-préfecture comme le prévoit la loi sur les concessions d'aménagement.

Concernant l'impact sur l'environnement : situé dans une zone qui a souffert des 2 tempêtes successives, le territoire est aujourd'hui en friche et dépourvu de plantations. Une bande non aedificandi d'une largeur d'environ 80 mètres traverse le site d'est en ouest, la ligne à très haute tension et la ligne haute tension surplombant cette zone.

S'agissant de la critique présentant ce projet de « pharaonique », les lots prévus dans la première tranche s'élèvent à 290 et dans la deuxième tranche à 372, échelonnés sur une période de 10 ans. Cela correspond à une moyenne de 70 logements par an, ce qui est loin d'être excessif par rapport aux 157 permis délivrés en 2009 et aux 176 délivrés en 2008.

Dans le domaine de la communication, certainement que des améliorations peuvent être apportées. A ce sujet, je m'insurge contre des propos qui ont été tenus, tendant à affirmer que la municipalité refuserait de communiquer des informations relatives à la dite ZAC.

En date du 20 mai, j'ai pris la peine de répondre à un courrier reçu du Président de l'association « Mios 3 D » afin de l'informer qu'il avait tout loisir de consulter les dossiers en Mairie, et qu'il pouvait se procurer une version numérique sur CD Rom en se rapprochant du Cabinet d'études CREHAM.

Tout un chacun peut utilement consulter toute la panoplie des actes réglementaires pris par nos soins depuis 2002 dans le montage juridique du PLU et de la ZAC, étape incontournable.

En conséquence, j'estime que ce projet de ZAC est nécessaire pour notre commune. Il répond parfaitement aux objectifs dictés par Monsieur le Préfet de la Gironde, qui dans son « porter à connaissance », nous recommandait :

« L'élaboration du PLU est l'occasion d'avoir un projet fort et ambitieux. »

Celui-ci confèrera une nouvelle dynamique à notre commune, permettant d'apporter à terme, aux Miossaises et Miossais, de nouveaux services, qu'ils sont en droit d'attendre dans le contexte de mutation et d'essor maîtrisé de notre cité où il fait bon vivre.

Avec mes amitiés,

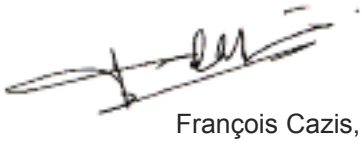

François Cazis,
Maire de Mios

AGENDA

Décembre

Samedi 11 décembre

Rencontre avec l'auteure Madeleine Mansiet-Berthaud

Salle de réunion
15h00

organisée par la bibliothèque municipale de Mios

Mercredi 15 décembre

Marché de Noël

Salle des fêtes de Mios bourg
de 10h00 à 17h00

Venez à la rencontre de nombreux artisans locaux. Vous y trouverez des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Mardi 21 décembre

Espace Infos Energies
Permanence d'informations

Salle de réunion
de 9h30 à 12h30

Une conseillère répondra à toutes vos questions concernant les énergies renouvelables et de développement durable. Venez parler de vos projets.

Il est recommandé de prendre rendez-vous auprès de l'Espace Infos Energies
Anne Caillerie
☎ *05.57.52.34.28*

Janvier

Mardi 11 janvier

Cérémonie des vœux à la population

Salle des fêtes de Mios bourg
18h00

Monsieur François Cazis, maire de Mios et les membres du conseil municipal vous accueilleront afin de présenter leurs vœux pour 2011.

Samedi 29 janvier

Après-midi jeux de société
Lacanau de Mios

Salle des fêtes
de 15h00 à 17h30

Février

Samedi 19 février

Bal
organisé par l'association Country Music & Dance de Mios

Salle des fêtes de Mios bourg
20h30

Mars

Samedi 12 mars

Soirée costumée
organisée par le Comité de Jumelage

Salle des fêtes de Mios bourg
19h30

Samedi 5 mars

Rencontre avec l'auteure Evelyne Rivaud

Salle de réunion
15h00

organisée par la bibliothèque municipale de Mios

gironde numerique

Le syndicat mixte Gironde Numérique, qui regroupe le Conseil Général et les Communautés de communes de la Gironde, a été chargé avant fin juillet 2011 de couvrir les zones blanches Internet (zones où aucun accès haut débit n'est disponible). Ce projet actuel girondin vise à fournir à tous les Girondins hors CUB un accès haut débit à au moins 1 à 2 MBits quelle que soit la technologie employée. Il vise également à fournir des accès fibre optique à certains établissements administratifs et à certaines zones d'activités.

Le projet de montée en débit des zones grises (où le débit ADSL n'est pas satisfaisant) est un nouveau projet à part entière.

Cependant, une réflexion est menée actuellement au niveau national pour définir les moyens techniques qui permettraient la montée en débit pour les citoyens ne disposant pas d'accès haut débit à au moins 2 Mbits/s.
L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) donnera ses préconisations techniques pour la montée en débit fin 2010 ce qui devrait déboucher sur des autorisations d'action pour les acteurs du domaine. Cependant seule l'ARCEP peut dire à partir de

quand ces autorisations nationales seront délivrées.

Dès que ces préconisations techniques seront connues, tous les acteurs seront alors en mesure de préparer les nouveaux projets. Comme ces derniers comporteront un volet technique et un volet financier, il conviendra alors de préparer les budgets nécessaires à leur réalisation.

Attention au démarchage sauvage !!!

Suite à plusieurs épisodes répertoriés en mairie, il nous paraît important de mettre en garde les Miossais sur des pratiques de démarchage à domicile ou téléphonique.

En effet, des représentants d'entreprise n'hésitent pas à se présenter en prétendant avoir été mandatés par la mairie pour établir des contrôles (diagnostics parasitaire, énergétique…). Il n'en est rien.

La mairie ne donne jamais ce type d'accréditation.

Afin de vous prémunir contre de tels agissements, pensez à demander une preuve écrite de ce prétendu mandatement et à vous renseigner auprès de la mairie avant d'engager toute transaction.

Accueil mairie
☎ 05.56.26.66.21

Réouverture de la pharmacie

Le 5 juin 2009 restera gravé dans la mémoire des Miossais quand, au petit matin, ils ont découvert la pharmacie située avenue du Val de l'Eyre ravagée par les flammes. D'origine criminelle, l'incendie a débuté dans les poubelles placées derrière le bâtiment, le détruisant entièrement, ainsi que le cabinet dentaire mitoyen.

Rapidement, Madame Laval, Madame Renaud et leurs six employées ont trouvé refuge à proximité dans le local prêté par le cabinet des infirmières. L'ensemble du personnel tient à remercier les Miossais pour leur soutien et leur patience durant cette période difficile. Un mois plus tard, la pharmacie s'est installée dans les préfabriqués positionnés sur le parking mis à sa disposition par la municipalité.

Depuis juin 2010, l'officine a rouvert ses portes dans un local agencé différemment pour améliorer la qualité de l'accueil et du service.

Nouveaux horaires
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00
samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

Passage au numérique TNT

Notre région passera au tout numérique le 29 mars 2011.

Si votre téléviseur actuel n'intègre pas le système TNT permettant de recevoir les chaînes numériques, vous vous retrouverez devant un écran noir.

Si vous ne recevez que les six chaînes nationales hertziennes, votre téléviseur n'est pas équipé pour passer au numérique et vous devez investir dans un adaptateur TNT ou changer votre poste.

Le gouvernement propose trois aides ou subventions pour passer au numérique. Le détail de ces aides ou subventions sont disponibles sur le site :

www.tousaunumerique.fr
☎ 0 970 818 818

Nouveau à Mios

Une orthoptiste à Mios

Sandrine Fournier-Guilhem, orthoptiste
D.E. de la faculté de médecine Paris VI, est installée au 15 avenue de la Libération à Mios
06.64.97.14.83

L'origine du mot orthoptie vient de la racine grecque *orth (o)* qui signifie droit et *opsie* qui désigne la vision ou l'œil.

L'orthoptiste travaille sur prescription médicale et de ce fait collabore avec tout médecin. Il exerce en liaison avec les professionnels de santé et les opticiens. Sa fonction s'étend du nourrisson à la personne âgée.
Il est primordial de contrôler de façon systématique la fonction visuelle à différents âges clés de la vie.

Chez l'enfant, la vision est en développement. Chez l'adulte, elle doit être en adéquation avec son activité professionnelle et de loisir. Il faut être particulièrement vigilant vers 40 ans. Chez la personne âgée, les capacités visuelles diminuent avec ou sans présence de pathologies.

Voici quelques comportements significatifs pouvant éveiller l'attention sur la nécessité d'un bilan orthoptique :

- un bébé qui ne joue pas, n'attrape pas, ne s'intéresse pas à son entourage, un écolier qui a des difficultés scolaires, un enfant qui se tient trop près de son livre, de l'écran de la télévision ;
- l'apparition de certains symptômes : céphalées, fatigue visuelle, gêne à la lumière, difficultés de concentration, vision floue à la fixation prolongée, vision double, pertes d'équilibre ;
- en présence d'un strabisme, d'une paralysie oculomotrice, d'un torticolis, d'une rougeur oculaire, de clignements fréquents des paupières, de la fermeture d'un œil, de démangeaisons et larmoiements excessifs.

Certaines pathologies chroniques (diabète, myasthénie, hypo ou hyperthyroïdie,...), des pathologies neurologiques (traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral, sclérose en plaques,…) peuvent entraîner des contrôles réguliers chez l'orthoptiste.

Dans le cadre d'une prise en charge en posturologie, les relations entre la vision et la posture sont prises en compte. Lorsque les entrées oculomotrices sont perturbées, la rééducation orthoptique intervient dans la démarche globale du traitement appliqué par le médecin posturologue.

Des problèmes de vision peuvent apparaître à différents moments de la vie et le port de lunettes ne les corrigera pas tous. Certains peuvent être dépistés et rééduqués par l'orthoptiste.
Aussi et sans attendre que des troubles visuels ne deviennent évidents, une surveillance régulière des yeux est indispensable à tout âge. En effet, plus le déficit visuel est important, plus il est difficile et long d'y remédier efficacement.

Le bilan et la rééducation orthoptiques sont pris en charge par l'assurance maladie à 60% et, en général, les mutuelles remboursent le reste.

ASSISTANCE COMPTABLE COMMERCIALE Girondine

ACC Girondine est dirigée par Virginie Sicard, une enfant du bassin, née à Arcachon dans les années 70.
Après une formation spécialisée en gestion et comptabilité, Virginie est employée par des cabinets comptables où elle acquiert une excellente expérience.
En tant que comptable et assistante de direction, (pompes funèbres, restaurants, marchands de biens, métiers du bâtiment, agence immobilière…), elle approfondit ses compétences dans la gestion des PME et observe les besoins des clients. Elle décide alors de travailler directement avec les entreprises préférant le contact humain.

Les attentes sont diverses : flexibilité d'intervention comptable, analyse de l'organisation administrative, mise en place d'une meilleure gestion…

Elle crée alors sa propre entreprise, ACC Girondine, et propose à ses clients :
- de répondre rapidement aux demandes diverses, ponctuelles et régulières ;
- d'intervenir sur place pour saisir la comptabilité, mettre en place une organisation administrative…
- d'installer des outils informatiques spécifiques pour optimiser les méthodes de travail...

Sa clientèle, très large, (restaurateurs, gestionnaires de patrimoine, experts fonciers, entreprises portuaires et maritimes, garagistes...) ne paie pas de charges. Suivant la tâche, ses tarifs horaires nets varient entre 15 € et 20 €.

Viscéralement attachée à la région, Virginie Sicard a trouvé dans le quartier de Lacanau de

Mios ce qu'elle recherchait pour son entreprise et sa famille. A Mios, petite ville en pleine expansion économique, elle apprécie le charme de la campagne et sa situation géographique entre le nord et le sud bassin, proche de Bordeaux.

Aujourd'hui, *ACC Girondine* a concrétisé son rêve. Nombre d'artisans et de PME lui font confiance. Alors, pourquoi pas vous ? Elle reste à votre disposition pour toute étude personnalisée.

18 bis rue du Pujoulet,
33380 LACANAU DE MIOS
06.72.00.57.17
accgirondine@orange.fr

La Ptite Case et le bois flotté

« Emportés par les courants
Brisés par les rouleaux
Façonnés par les tempêtes
Usés par le sable
Et finalement abandonnés par les grèves
Les bois flottés reviennent de loin…
Mais ils racontent
A qui sait les faire revivre
L'histoire fantasmagorique
De leur aventure maritime. »

Sandrine Péreira se passionne depuis des années pour le bois flotté et les galets qu'elle rapporte de ses voyages… ou de ses promenades sur les magnifiques plages de la côte atlantique. Ses créations insolites sont le reflet de son imagination nourrie de son amour pour ces matières nobles qui les composent. Elle va même jusqu'à se dire atteinte de la maladie du bois flotté !

La Ptite Case rassemble dans son atelier/boutique toutes ses compositions.

Installée au 4 rue de Masquet, ses portes sont ouvertes au public :

- le mercredi, jeudi, samedi de 10h00 à 12h30 ;
- le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 15h30 à 19h00.

Sandrine Péreira
06.03.03.20.27
www.laptitecase.skyblog.com
laptitecase@live.fr.

Marie-Danielle Migayron

1ère adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance, aux archives
et la communication

Le patrimoine scolaire à l'honneur

Une rétrospective sur les écoles communales de Mios est en préparation pour une exposition en 2011, *L'école au fil du temps*.
Il s'agit de faire revivre les souvenirs des écoliers miossais depuis l'origine de l'école communale : odeur d'encre violette, de cire, leçons de morale, d'histoire/géographie, ou simples jeux de cour de récréation.

Le service archives avec la collaboration de la bibliothèque propose de recueillir la mémoire collective des Miossais. Il attend des témoignages oraux et écrits d'enseignants, d'élèves et de parents d'élèves.

Du simple témoignage oral à la traditionnelle photo de classe ou de kermesse en passant par le cahier d'écriture ou le bon point, tout sera mis en commun avec les archives municipales et apportera une saveur particulière à cette exposition.

Le service des archives vous accueillera avec bienveillance du lundi au vendredi (excepté le mercredi) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Service archives
Mauricette Brouard
☎ 05.57.17.10.51

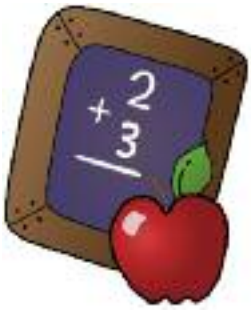

Numérisation des actes de l'état-civil

La numérisation des registres paroissiaux et d'état-civil en cours depuis 2 ans est désormais achevée. C'est par une convention de bénévolat entre la mairie et Monsieur Lavaud que ce travail a été réalisé.

Pierre Lavaud, passionné de généalogie et de photos, a réalisé les clichés de milliers d'actes ainsi qu'un tableau Excel assorti de liens hypertextes.

Il a remis officiellement l'ensemble des CD ROM réalisés (13 au total) lors de l'ouverture d'un conseil municipal sous les applaudissements de l'assemblée. Notons que cette action contribue d'une part, à la conservation des documents originaux précieux, et d'autre part, à la simplification du travail des chercheurs en généalogie toujours plus nombreux, chaque année.

Les registres numérisés concernent la période 1733-1934 ; ils sont consultables au service archives.

Pierre Lavaud

Service archives
Mauricette Brouard
☎ 05.57.17.10.51

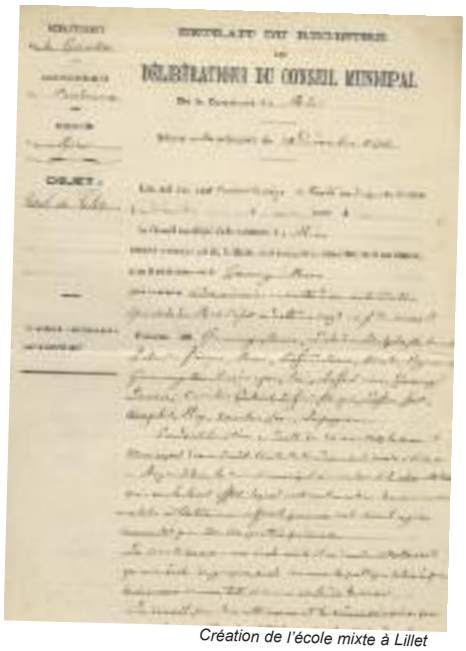

Création de l'école mixte à Lillet

La solidarité

Monique Mano

3ème adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales, à la Mission locale et au conseil municipal des jeunes

La chronique de l'*Ivoirien*

Chapitre I

Ses amis l'appellent l'*Ivoirien*, surnom qu'il s'est lui-même donné avec humour et lucidité.

Son histoire peut arriver à d'autres…

Tout petit, des traumatismes crâniens provoqués par des jeux brutaux ont occasionné, chez lui, au fil des années, un décollement de la rétine.
Membre actif de plusieurs associations, longtemps président de l'association *Cyclotourisme Miossais*, il a tout d'abord refusé d'admettre que sa vue déclinait et n'a pas cru bon de consulter… jusqu'au jour où l'irrémédiable est arrivé.

Alors ont commencé les démarches pour continuer… continuer à mener une vie normale malgré tout. Mais que d'embûches !

Où s'adresser ? Vers qui se tourner ?
Après de nombreuses recherches, il a enfin obtenu les coordonnées de l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et des Déficients Visuels), association qui lui a permis de rebondir.
Apprendre la méthode Braille, pratiquer des activités sportives enseignées par des professeurs qualifiés, voilà les expériences qu'il aimerait aujourd'hui partager avec les Miossais mal voyants ou déficients visuels pour les sortir de leur isolement malgré leur handicap.

Avec l'aide du CCAS, il se propose de les recenser et d'organiser des rencontres pour échanger des idées, discuter de leurs problèmes et proposer des solutions.

Contactez-nous, vous serez les bienvenus et nous transmettrons bien volontiers vos coordonnées à l'*Ivoirien*.

CCAS ☎05.57.17.10.47

Fin du 1er chapitre

L'histoire de l'Ivoirien n'est pas terminée… Dans notre prochain Mios Infos, vous apprendrez comment il est entré en relation avec l'Ecole des Chiens Guides et quel a été son parcours pour obtenir l'aide d'un précieux compagnon.

Medicobas Retenez bien ce nom !

Nouvellement installée sur le Bassin et sur le Val de l'Eyre, cette entreprise propose le portage des médicaments à domicile.
A votre disposition 7 jours sur 7 et 24h sur 24, dans le respect total du code de santé publique, Madame Garino se rend chez vous pour récupérer votre ordonnance et rapporter vos médicaments à votre domicile ou sur votre lieu de travail si besoin est.
Le coût de cette prestation varie suivant le jour et l'heure de l'intervention. Plusieurs mutuelles prennent en charge le remboursement de la livraison.

Pour tout renseignement contacter :
Madame Garino–Medicobas
13, rue de Caplande
33470 Le Teich
06.84.97.46.96

Le colis de Noël

Le colis de Noël offert aux personnes âgées de 80 ans et plus à l'occasion des fêtes de fin d'année leur sera distribué le mercredi 22 décembre 2010 dans l'après-midi.
Cette année, 215 colis seront offerts.

Bonnes fêtes et longue vie à nos anciens !

Assistante sociale changement de local

Madame Christelle Boyer, assistante sociale en charge de la commune de Mios, reçoit désormais dans les locaux du CCAS, au 1er étage de la mairie annexe, le lundi et le jeudi après-midi.

Les rendez-vous doivent être pris auprès de la MDSI d'Audenge
☎ 05.57.76.22.10

Marie-Danielle Migayron

1ère adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,
la petite enfance
et la communication

Le multi accueil
"L'Ile aux enfants"

Le multi-accueil dispose de 20 places d'accueil en régulier (crèche) dont 6 peuvent être utilisées en accueil occasionnel (halte-garderie).

Il accueille les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

Nouveaux horaires
Tous les jours de 7h30 à 18h30
(mercredi inclus)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la directrice, Nathalie Bernard.

Multi-accueil
« L'Ile aux Enfants »
Impasse des Colibris
33380 Mios
☎ 05.56.26.37.53

Le RAM
Relais Assistantes Maternelles

Il reste des places disponibles chez les assistantes maternelles.

Depuis le 20 septembre dernier, Le RAM est de nouveau ouvert.

Mardi
de 9h00 à 13h00
Jeudi
de 8h55 à 13h00
et de 13h30 à 18h30

Céline Chollet, sa nouvelle animatrice, est à la disposition des assistantes maternelles et des parents en recherche de mode de garde. Elle vous fournira la liste des assistantes maternelles et répondra à toutes vos questions concernant l'emploi de ces professionnelles et le fonctionnement du RAM.

☎ 05.56.82.44.06
ram-mios@wanadoo.fr

PIJ

Le vendredi 24 septembre 2010, dans le centre socio-culturel *Daniel Dubourg*, Marie-Danielle Migayron, 1ère adjointe au maire déléguée à la jeunesse, organisait avec le Point Information Jeunesse de Mios une soirée à thèmes avec le concours de la Fédération des Particuliers Employeurs de France (Fepem).
Cette réunion s'adressait à un public très large : parents désireux de devenir particuliers employeurs pour la garde de leurs enfants, personnes dépendantes, handicapés provisoires ou permanents ou encore assistants maternels, assistants de vie, gardes d'enfants, employés familiaux, professeurs particuliers...
Ce secteur créateur d'emplois est en évolution constante.

- En 1990, on comptait 550 000 salariés de particuliers employeurs et assistants maternels. En 2006, le nombre de salariés à domicile est passé à 1,6 million.
- En 1990, on comptait 800 000 particuliers employeurs dans le secteur des métiers de l'emploi familial. En 2007, le nombre s'élevait à 3,5 millions.

Marie-France Mégazzini, chargée du développement territorial Aquitaine et Estelle Perrin, juriste, représentaient la Fepem dont l'une des missions est l'accompagnement des particuliers employeurs et des salariés de ce secteur dans leurs démarches administratives : convention collective, contrat de travail, bulletins de salaire, avantages fiscaux, CESU, formation professionnelle, évolution de carrière…, rien ne fut laissé au hasard. L'auditoire attentif repartit satisfait.

Soirée des métiers de l'emploi familial

Pour en savoir plus sur le sujet, consultez un conseiller Fepem au n° Indigo 0 825 07 64 64 ou allez sur le site www.fepem.fr

Mise au point

Dès le 15 du mois, les fiches mensuelles de réservation des accueils périscolaires /ALSH et cantine sont disponibles à la mairie de Mios, à la mairie annexe de Lacanau de Mios, au guichet unique du service jeunesse et dans les 4 accueils périscolaires.
Elles doivent être retournées complétées au guichet unique du service jeunesse avant la fin du mois en cours.

Tout changement de réservation doit être signalé :

- impérativement au guichet unique pour les accueils de loisirs : l'annulation est possible 72 heures avant le mercredi, 15 jours avant les vacances. L'inscription est possible en fonction des places disponibles.
- Par écrit, dans la boîte aux lettres de l'école concernée pour la restauration et les accueils périscolaires : l'annulation ou l'inscription est possible le jour même.

Rappel

- La fiche de réservation annuelle ne concerne que les accueils de loisirs des mercredis.

Par conséquent, n'oubliez pas de faire vos réservations au guichet unique pour les accueils des vacances scolaires.

Vacances de Noël

Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 20 au jeudi 23 décembre et du lundi 27 au jeudi 30 décembre inclus.
A Lacanau de Mios, le transport et l'accueil péri-ALSH sont assurés en fonction du nombre d'inscriptions. Ces services sont supprimés s'il y a moins de 5 enfants.

VIE SCOLAIRE

Monique Lecoq
5ème adjointe au maire
déléguée à la vie scolaire

Bienvenue aux équipes enseignantes

Le 21 septembre dernier, lors de la traditionnelle cérémonie d'accueil, le maire et les élus ont reçu en mairie les équipes pédagogiques en présence des directeurs d'école et de Claude Salvané, Délégué de l'Education Nationale. Dans son discours, François Cazis a rappelé les effectifs importants de cette rentrée scolaire : 34 classes pour 904 élèves, contre 841 en 2009. Il a également mentionné les investissements réalisés par la commune pour la rentrée scolaire 2010 avec l'achat et la location de trois classes en préfabriqué.

De nouveaux aménagements ont également été annoncés avec la construction de nouvelles structures dans les écoles de Ramonet et de Lillet. A Lacanau de Mios, un bâtiment basse consommation à ossature bois comprendra une salle de motricité de 90 m² et une salle de classe de 60 m² avec sanitaires. A Lillet, la grange acquise depuis quelques années sera restaurée et réhabilitée en salle polyvalente avec sanitaires d'environ 150 m².

Enfin, et pour faire face à l'augmentation constante des effectifs, un nouveau groupe scolaire élémentaire et maternel est prévu en 2013 dans le cadre de la ZAC du Val de l'Eyre.

« *L'école prépare nos enfants à la vie dans un monde en perpétuelle mutation et doit demeurer un espace privilégié d'échange, de dialogue et d'amitié. Aussi, c'est avec beaucoup de fierté que je vous dis au nom du conseil municipal : Bonne année scolaire à toutes et à tous !* » François Cazis

Préinscriptions rentrée scolaire année 2011/2012

Les préinscriptions scolaires concernant notamment les enfants nés en 2008 se font dès à présent à la mairie de Mios et à la mairie annexe de Lacanau de Mios aux heures d'ouverture habituelles : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Monique Marenzoni

7ème adjointe au maire

déléguée à la culture
et aux conseils de quartiers

Nouveaux membres

Depuis la parution du dernier Mios Infos, de nouveaux membres ont rejoint le collège des habitants des conseils de quartiers :

- Monsieur Daniel Labrid dans le quartier Mios Est ;
- Madame Juliette Campion dans le quartier Rive Gauche ;
- Madame Fabienne Descacq dans le quartier de Lillet.

Réunions publiques

Les premières réunions publiques ont eu lieu au mois d'octobre et début novembre. Elles se sont avérées très productives. En effet, les élus ont apporté de nombreuses réponses aux questions posées par les membres des conseils de quartiers dans des domaines variés tels que la voirie, la sécurité, les réseaux et le cadre de vie.
Des échanges très fructueux ont pu avoir lieu et je tiens à remercier les membres des différents conseils de quartiers pour leur engagement et pour le travail effectué depuis le mois de mai, date de la création des conseils de quartiers.

Les prochaines réunions publiques se dérouleront au mois de mai 2011. Les dates seront communiquées dans le prochain Mios Infos.

Actions menées par les conseils de quartiers

Certains quartiers ont déposé dans les boîtes aux lettres un questionnaire pour connaître les besoins et les attentes des habitants du quartier. Ils ont pu ainsi élaborer un compte-rendu avec des questions et des suggestions précises sur lesquelles les élus ont pu travailler.
D'autres quartiers ont organisé un *apéritif/information* pour faire connaître l'existence et les objectifs des conseils de quartiers et pouvoir dialoguer avec leurs habitants.

Appel à candidature

Vous pouvez toujours faire acte de candidature pour être membre des conseils de quartiers de Mios Est, Mios Ouest, Rive Gauche et Lillet. Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande écrite auprès de Monsieur le Maire par courrier ou courriel.

Liste des rues des différents quartiers

Afin que vous sachiez précisément de quel quartier vous dépendez, voici la liste des rues quartier par quartier :

Quartier Mios Est :

Acacias (rue des),
Argileyres (rue des),
Bergeronnettes (rue des),
Bernot (rue Françis),
Canet (rue des),
Carreyre (rue de la),
Chênes (chemin des),
Clos de Saint-Brice (rue du),
Colonie (allée de la),
Douils (route des),
Duolé (rue Charles),
Flatter (rue de),
Gassinières (chemin des),
Gaulle (avenue du Général de)
Gemmeurs (impasse),
Grives (rue des),
Hameau de Peyot (rue du),
Ile (rue de l'),
Lande de Peillin (rue de la),
Lafaurie (chemin de),
Leclerc (rue du Maréchal),
Lestauleyres (chemin de),
Libération (avenue de la)
Marie (rue J.)
Mésanges (rue des)
Mimosas (allée des),
Mounhomme (allée de),
Navarries (rue des)
Onze Novembre (place du),
Pelut (allée du),
Perduyes (rue des),
Peyot (rue de),
Pinsons (rue des),
Pré de St Martin (impasse du),
Pujeau (rue du),
Raouque (rue du),
République (avenue de la),
Résiniers (rue des),
Saint-Brice (allée de),
Val de l'Eyre (rue du),
Vignes (rue des),
Villas Serena (les),
Vivey (rue de),
Zingueurs (allée des)

Quartier Mios Ouest :

Andron (colline d'),
Arribauts (rue des),

Avenir (rue de l'),
Batailles Longues (rue des),
Beneau (rue de),
Bois de Freurot (rue du),
Ceps (impasse),
Champs (impasse des),
Cloche (route de),
Clos des Cavaliers (rue du),
Colibris (impasse des),
Dune de Peillin (impasse de la),
Dune de Peillin (rue de la),
Ecoles (rue des),
Escaudon (allée de l'),
Ganadure (rue de),
Gassinières (chemin des)
Gassinières (impasse des),
Houdin (impasse du),
Janvier (impasse de),
Lavoir (chemin du),
Libération (avenue de la)
Longues (impasse des),
Hubert Martineau (avenue),
Lamothe (chemin de),
Lescazeilles (route de),
Marcel Lieuzère (impasse),
Masquet (rue de),
Navarix (impasse de),
Orée du bois (rue de l'),
Parc (rue du),
Parc de Masquet (rue du),
Peillin (rue de),
Piep (impasse du),
Pinède (rue de la),
Plage (allée de la),
Poterie (impasse de la),
Pujeau d'Andron (allée du),
Pujeau d'Andron (rue du),
Saint Jean (rue),
Saint Martin (rue),
Vallons (rue des),
Vignes (impasse des),
Voisin (rue du),

Quartier de Lillet :

Arnauton (chemin d'),
Braou (rue du),
Branon (chemin du),
Carcagon (route de),
Caussat (allée de),
Caze (rue de),
Craque (route de),
Crastalis (route de),
de Gaulle (avenue du Général),
Ecoliers (chemin des),
Hardit (chemin du),
Hobre (route de),
Lagnet (route de),
Lalande (route de),
Moulin (route du),
Landes de Gascogne (avenue des),
Peylon (rue de),
Reganeau (route de),
Rouberts (chemin des),
Saye (route de la),
Vignolle (chemin de),

Quartier de Lacanau de Mios :

Armand Rodel (avenue),
Bagneduy (impasse du),
Barp (route du),
Barrail (rue du),
Bouchon (chemin du),
Château d'Eau (rue du),
Clos du Château (rue du),
Colosse (impasse du),
Croix d'Hins (chemin de la),
Florence (route de),
Fougères (rue des),
Galeben (rue du),
Garrot (rue de),
Genêts (impasse des),
Hargon (rue de),
Jean Loy (route de),
Marie Curie (rue),
Montil (allée du),
Moulasse (route de la),
Paulon (rue de),
Peyroux (chemin),
Prés (chemin des),
Pujoulet (route de),
Rivière (rue de la),
Quatre Routes (rue des),
Samba (rue de),
Techoueyre (route de),
Testarouch (rue de),
Verdun (avenue de),

Quartier Rive Gauche :

Antone (route d'),
Bois de Caudos (route du),
Castandet (route de),
Chouan (chemin du),
Curchade (route de),
Duc (chemin du),
Gassian (route de),
Haute (route de),
Lacs (route des),
Moura (route de),
Petit Caudos (route du),
Rose (chemin de la),
Roux (chemin du),
Tort (allée du),
Val de l'Eyre (avenue du),

Michèle Belliard
Conseillère municipale
déléguée au sport
& aux associations

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Country Music & Danse

Prochains bals
Samedi 19 février
à 20h30

Samedi 7 mai
à 20h30

Touts Amasse

Jeudi 9 décembre
sortie à l'Ange Bleu

Samedi 18 décembre
repas de Noël

Mercredi 8 décembre
jeux de société
à 20h30 au club

L'Élan Miossais

Mercredi 15 décembre
marché de Noël

Vendredi 17 décembre
goûter spécial Noël

Mercredi 4 janvier
concours de belote
(ouvert à tous)

Vendredi 14 janvier
assemblée générale

Mercredi 19 janvier
loto

Vendredi 28 janvier
loto et goûter avec galette des rois

Mardi 1er février
concours de belote
(ouvert à tous)

Mercredi 26 février
repas du carnaval

Mios pour tous

Samedi 5 mars
soirée country
avec le *Duo Hibiscus*
prix de la participation
aux frais : 8€

Gym volontaire de Lacanau de Mios

Un programme attractif et varié toute l'année !

L'association de Gym Volontaire de Lacanau de Mios organise tout le long de l'année sportive des stages d'initiation. Les thèmes, dont le contenu sera précisé en temps voulu, sont très divers : fit-ball, salsa, danse en ligne... Que vous soyez licencié ou non, vous pourrez y participer.

Calendrier des futurs stages :
- samedi 11 décembre 2010 (la matinée) ;
- samedis 8 janvier, 5 février, 26 mars, 2 avril et 14 mai 2011.

Bonne année sportive à toutes et tous !

Pour de plus amples informations, consultez notre site, régulièrement mis à jour.

http://gymlacanau.e-monsite.com
gymlacanau@yahoo.fr
☎ 05.57.71.28.85
☎ 05.57.71.80.00

Le Rideau Rouge

Depuis le 7 septembre 2010 le Rideau Rouge a repris ces cours.

La troupe enfants est déjà complète, il reste quelques places pour les ados et sommes toujours en quête d'adultes et principalement des hommes pour équilibrer la troupe majoritairement féminine !!!

Nous vous donnons rendez vous dans le prochain Mios infos pour nos futures représentations ou par affichage et ou Internet.

Nous travaillons pour vous.

Le Brochet Boïen

Etang de Beauchamps

Amis pêcheurs, bienvenue sur nos étangs et rivières !

Le Brochet Boïen gère les étangs de Mios, Biganos et Le Teich. Pour permettre la pratique de la pêche dans les meilleures conditions, il met tout en œuvre avec l'assistance des services communaux : empoissonnement régulier, entretien des berges, lutte contre les herbiers invasifs et le braconnage.
Si vous appréciez ce mode de détente et ces lieux de pêche entretenus par les efforts de nos bénévoles, rejoignez notre A.A.P.P.M.A. en prenant, dès l'année prochaine, la carte de notre association. A compter de janvier 2012, les cartes seront informatisées.

Assemblée générale : vendredi 4 février 2011 à 18h00, salle du club house, tennis de Biganos.

Liste de nos revendeurs
Caves du Bassin à Biganos
☎05.57.52.73.63
Décathlon à La Teste de Buch
☎05.57.70.64.97
Graineterie Miossaise
☎05.56.26.69.89
Solognac Caperlan
☎05.56.21.07.20

Inscrivez-vous à l'infolettre à b.boien@orange.fr
Visitez notre site http://brochet.blog4ever.com
Renseignements ☎ 05.56.26.64.24

Forma Viva

L'association *Forma Viva*, qui fêtera bientôt son premier anniversaire, propose dans un esprit de découverte et de bonne humeur des ateliers et des stages d'expression artistique ouverts à tous.
Depuis la rentrée, des ateliers de dessin destinés aux jeunes sont organisés dans l'ancienne école de Mios, derrière la mairie, dans la salle n°2 :
- le mercredi de 10h30 à 12h00 pour les 6-10 ans ;
- le samedi de 10h30 à 12h30 pour les 11-15 ans.

Pour les adultes, un stage de sculpture sur bois animé par un sculpteur professionnel sera organisé à Mios pendant les vacances de Pâques 2011. Un stage de mosaïque classique et contemporaine est également prévu à cette occasion.
D'autres activités s'ajouteront peu à peu au programme de *Forma Viva*, notamment la visite d'expositions et d'ateliers et, dès le mois de février 2011, des rencontres avec des artistes combinées si possible avec des « mini-stages ».

Brigitte Schmitt,
responsable artistique
de l'association : ☎ 06.74.48.88.95
br.schmitt@orange.fr
www.forma-viva.odexpo.com

La Palette Miossaise

Les ateliers de la Palette sont ouverts :

Les lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 pour les adultes
Le lundi de 17h à 18h pour les enfants primaire.

Pour tout renseignements :
Mme Françoise Lafon :
☎ 05.56.26.69.76
06.98.46.64.95

Dans' Attitude

La rentrée 2010 a été un succès pour l'association *Les Baladins d'Aquitaine* fraîchement rebaptisée *Dans' Attitude* : en effet, l'arrivée de nouveaux danseurs a étoffé les effectifs. Cependant, il reste encore des places aux cours de danse contemporaine (adultes) et de danse orientale (enfants).

A l'occasion de la Saint Sylvestre, un repas dansant (40 € par personne) sera organisé à la salle des fêtes du bourg.

Venez nombreux !
☎ 06.26.23.72.24

Société Miossaise de Gymnastique

La saison sportive 2010/2011 a repris. L'objectif des entraîneurs et des moniteurs bénévoles est d'atteindre le niveau compétitif de la saison écoulée, voire de le dépasser.

Rappel des meilleurs résultats

1. Equipes féminines

En division régionale, deux équipes sont championnes d'Aquitaine :
- les benjamines minimes, division excellence ;
- les poussines, challenge or.

Deux autres sont vice-championnes d'Aquitaine:
- l'équipe toutes catégories, division excellence ;
- l'équipe benjamines minimes, division honneur.

En individuelles :
- Coline Dubos, benjamine, division excellence, est championne d'Aquitaine et Anaïs Durant vice-championne.
- Lucie Rayssac, cadette, division excellence, est 3ème.
- Elodie Daquin, minime, division honneur, est vice-championne d'Aquitaine.

En poussines, challenge or :
- Elyne Brunet est vice-championne d'Aquitaine, Justine Viaud, 3ème et Mathilde Bourdiol, 4ème.

2. Equipes masculines

En division régionale :
- Grégoire Josso, minime, coupe animation, est champion d'Aquitaine.

Au cours de cette prochaine saison, nos équipes défendront encore les couleurs de Mios au niveau régional, voire sud-ouest et national, puisque certaines de nos équipes montent de division. Nous aurons des équipes en division critérium et fédéral avec des finalités nationales.
En 2011, nous fêterons le 40ème anniversaire du club créé en septembre 1970.
Nous lançons un appel aux Miossais, entraîneurs, juges, administratifs ou gymnastes licenciés au club depuis sa création afin qu'ils se fassent connaître. Ils ont permis l'évolution de la Société Miossaise de Gymnastique.
Souhaitons encore une très longue vie à notre club !
Rappel de nos activités :
- Gymnastique Artistique Féminine (G.A.F.) loisir, école et compétitions (à partir de 6 ans) ;
- Gymnastique Artistique Masculine (G.A.M.) loisir, école et compétitions (à partir de 6 ans) ;
- Gymnastique Pour Tous (G.P.T.) section petite enfance, baby gym et éveil gymnique (de 2 à 6 ans).

Vous pouvez vous inscrire à nos activités en cours d'année.

Claudie Chéruette
☎ 05.56.26.61.88
societemiossaisedegym@wanadoo.fr

10ème anniversaire à Val de San Vicente !

CJM
COMITE DE JUMELAGE
VILLE DE MIOS

Une délégation composée de membres du Conseil Municipal, du Conseil d'Administration du CJM, d'adhérents de cette association, et de sonneurs de trompe de chasse du rallye Daugnague (au total 60 personnes) s'est rendue à VDSV les 8, 9 et 10 octobre, pour y célébrer le 10ème anniversaire du jumelage, suite logique de la cérémonie qui avait eu lieu à Mios les 15 et 16 mai.

L'accueil, comme de coutume, a été particulièrement chaleureux.
Le vendredi soir, les arrivants ont partagé avec leurs homologues espagnols une montagne de tapas préparée par l'école de cuisine de VDSV.

Le samedi matin, après la présentation des différents aspects du projet européen* préparé par VDSV, la visite d'une exposition de photos retraçant la vie du jumelage depuis les tout premiers contacts en 1997, le défilé dans les rues d'Unquera, composé de chevaux espagnols, du groupe de joueurs de cornemuse, du groupe de danses folkloriques, et des sonneurs formait un ensemble coloré et sonore qui a ravi les yeux et les oreilles.
Le repas de midi, une paëlla géante préparée par Francisco (membre de l'association de jumelage de VDSV) a permis maintes conversations franco-espagnoles, dans la sympathie et la bonne humeur.

L'après-midi a été consacrée à la visite de grottes et d'une tour médiévale à l'intérieur de laquelle une exposition présente l'histoire des "maquis" locaux, ce qui fut une occasion pour beaucoup de découvrir cette facette de l'histoire récente.
Après un temps de repos très bref, vint le repas de gala en présence de personnalités régionales (le directeur des Affaires Européennes et la Conseillère d'Education pour la Cantabrie), de maires voisins, en particulier de Blanca-Rosa Gomez-Morante qui fut à l'origine de notre jumelage.
Ce repas a été précédé par les discours et l'échange de cadeaux.
La chorale, une danse traditionnelle remontant aux très anciens Cantabres et plusieurs interventions de nos sonneurs, toujours très applaudis, ont animé la soirée qui s'est poursuivie par un bal au son d'un orchestre, jusque fort tard dans la nuit.

Le dimanche matin, les passagers du bus se sont rendus à La Hermida, sur la route des Picos de Europa et, sur un marché artisanal, ont fait des emplettes variées de produits comestibles ou décoratifs purement locaux.
Un dernier repas dans un restaurant de VDSV a permis de découvrir une soupe de poissons et fruits de mer unanimement appréciée.

Durant le trajet de retour, les commentaires étaient tous très enthousiastes et, après avoir découvert le charme et l'agrément des "posadas" dans lesquelles ils avaient été hébergés, maints participants ont des projets de retour à VDSV à titre personnel. La dizaine de Français logés chez l'habitant a noué des liens un peu plus étroits avec nos "jumeaux". En résumé, un week-end positif sur tous les plans.

* Le projet européen comporte entre autres, pour ce qui nous concerne :
- un concours photos sur le thème *10 ans de jumelage ;*
- un concours pour la couverture du livre qui va être édité et dont un certain nombre d'exemplaires nous sera remis début décembre ;
- l'échange de décorations de Noël entre les enfants de Mios et ceux de VDSV.

Pour plus de renseignements, appeler la présidente
☎ 05 56 26 68 63

État civil

Il a été porté à notre attention la délibération n° 2004-067 concernant les traitements d'informations nominatives émise par la commission nationale de l'information et des libertés, dont voici un extrait : ***" Les informations nominatives enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de message de félicitations ou de condoléance, ou ne peuvent être publiées dans la presse, que dans la mesure où, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication. "***

Pour répondre aux impératifs de cette règlementation, le conseil municipal a donc décidé de ne plus faire paraître les informations d'état civil dans le bulletin municipal *Mios Infos*.

Espaces verts

Remise des prix du 1er concours des *maisons fleuries*

L'objectif du 1er concours communal des "maisons fleuries" est de favoriser le fleurissement de Mios. Notre commune a demandé auprès du département l'obtention d'une fleur « des Villes et Villages Fleuris » : la participation des Miossais est donc primordiale car elle est associée aux efforts réalisés par les techniciens territoriaux des espaces verts.

Le jury était composé de Monique Lecoq, adjointe au maire, Dominique Sanchez, technicien espaces verts, Philippe Bedin, horticulteur, et Jean-Pierre Mitaut, conseiller municipal délégué aux espaces verts.

Les critères de sélection portaient sur l'aspect général et environnemental, l'ampleur du fleurissement, l'harmonie des couleurs et la créativité.

Début juillet, après avoir visité les sites, le jury a rendu son palmarès :

- 1er prix d'honneur : Didier Dupy (route du Petit Caudos) ;
- 2ème prix d'honneur : Claude Berger (40, rue des Ecoles) ;
- 3ème prix d'honneur : Lydie Larché (44, route de Haute) ;
- 4ème prix : Gaston Galtier (3 chemin du Lavoir) ;
- 5ème prix : Marie-Claude Sorbes (12 bis, rue de Canet) ;
- 6ème prix : Kristelle Alvarez (50, route du Barp) ;
- 7ème prix : Laurent Bouzidi (17, avenue de la Libération) ;

La remise des prix, en présence du maire et des membres du conseil municipal, s'est déroulée en mairie, le mercredi 27 octobre. Les 7 lauréats ont reçu un diplôme et des récompenses offerts par les sociétés Medam et Bedin.

1er prix du concours

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les candidats et espère que le concours rencontrera autant de succès l'année prochaine avec, souhaitons-le, la participation des commerçants.

Les lauréats entourés des élus

Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont pas soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

Tous pour Mios

Ne m'appelez plus jamais « VILLAGE »

MIOS vient de tourner une page de son histoire ! En effet, l'approbation du PLU par la délibération du Conseil Municipal en date du 7 juillet 2010 et l'autorisation d'implantation d'un hypermarché, accordée par la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) le 26 août 2010 fait passer MIOS de la configuration de village à l'état de ville.
Le PLU autorise une urbanisation de 135ha en zone AU1 vouée principalement à l'habitat. Elle se répartit pour 57ha dans les secteurs de Andron-Ouest, Navarix, Flatter, Benau-Sud et Ganadure, et pour 78ha bordant la D216 en direction de Lacanau de Mios. De plus, une réserve foncière de 58ha a été classée en AU2 pour une urbanisation ultérieure. Vous pouvez consulter les plans sur notre site, afin de situer ces nouvelles zones urbanisables. L'implantation de cet espace commercial de plus de 7 000m2 au cœur d'une zone de 14 hectares, va aussi contribuer à la métamorphose de notre village en ville.
Nous avons souvent débattu sur le sujet pendant la campagne électorale, et avons expliqué que nous ne souhaitions pas pour Mios, une démographie galopante. Les chiffres nous montrent clairement que l'objectif fixé, 9 000 habitants en 2020, sera vite dépassé puisque la population actuelle atteint déjà les 7 000 habitants.
Outre que le caractère campagnard auquel Monsieur le Maire semblait attaché va disparaître, le danger se situe par rapport aux équipements publics : écoles, gymnase, salle des fêtes, mairie, salle de réunion, bibliothèque et locaux pour les associations déjà sous-dimensionnés et pas toujours en bon état. Il nous semble que le déséquilibre existant risque d'être aggravé. Il faudra envisager des investissements : en effet, même si dans le projet de la ZAC il est prévu une plaine des sports, un dojo et un groupe scolaire supplémentaire, cela ne couvre pas l'ensemble des besoins.
La transformation de notre village impliquera que nous changions quelques habitudes de vocabulaire : ne plus dire « centre bourg » mais « centre ville », abandonner « village » pour « ville » etc… Malgré tout, nous espérons que Mios ne perdra pas de son attrait ».

Nos coordonnées : Site internet http://www.touspourmios.fr
Email courrier@touspourmios.fr Tél. 06 08 71 78

Agir Ensemble Pour Mios

République

Les services publics sont en France l'héritage de la pensée égalitaire et des luttes les plus vives pour imposer d'autres règles que celles du marché dans les relations économiques. Les services publics découlent de la victoire de l'Etat républicain dans l'histoire, comme expression de la souveraineté du peuple, comme puissance collective élevée au-dessus des différences et des intérêts privés, ne reconnaissant que des citoyens et le bien commun.
Les services publics sont l'expression du principe selon lequel, l'Etat républicain a des comptes à rendre aux citoyens et leurs familles, en intervenant pour corriger les inégalités sociales générées par le marché.
Les services publics sont la propriété de la Nation et donc des usagers, ils créent les conditions d'accès peur tous à l'énergie, aux transports, à l'éducation, à la santé, à la retraite..., hors de la sacro-sainte loi de la rentabilité.
Vouloir privatiser les services publics a toujours été la constante des puissances d'argent et de l'idéologie libérale déniant à l'Etat républicain toute intervention dans le domaine économique prenant en compte l'intérêt général.
Ce que veulent les forces libérales, c'est brader au privé les services Publics afin de les livrer au principe de rentabilité et de la concurrence.
La défense des Services Publics, leur amélioration, leur extension, est au coeur d'une société plus juste, plus humaine, plus efficace aussi. Ils sont l'avant-garde d'une véritable République laïque et sociale mettant en exergue le droit au travail, le droit au logement, la limitation des monopoles et de la liberté du marché.
C'est eux qui reflètent le mieux ces valeurs, mise à mal, de liberté d'égalité et de fraternité.

Pour nous contacter : "Agir Ensemble Pour Mios"
E-Mail : jesus.jimenez@free.fr
Tél : 05.56.82.68.56

INFOS UTILES

Mairie

Accueil : ..... ☎ 05.56.26.66.21
CCAS : ..... ☎ 05.57.17.10.47
Urbanisme-voirie : . ☎ 05.57.17.10.52
État civil : ..... ☎ 05.57.17.19.91
Comptabilité : ..... ☎ 05.57.17.10.48
Police municipale : ☎ 05.57.17.10.50
PIJ - Espace Emploi : ☎ 05.56.26.63.30
Service Jeunesse : ☎ 05.57.17.07.92

Fax : 05.56.26.41.69
Fax mairie extension : 05.56.26.74.81
Email : mairie@villemios.fr
Site Internet : http://villemios.free.fr

Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi matin : 9h00-12h00
(permanence état civil sauf en juillet et en août)

Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03
Fax : 05.57.71.80.92
Ouverture du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-16h00
Samedi matin : 9h00-11h20

Multiaccueil *L'Ile aux Enfants*

☎ : 05.56.26.37.53
Renseignements :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14h00 à 17h00

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

☎ : 05.56.82.44.06
Horaires d'ouverture :
mardi de 9h00 à 13h00
jeudi de 9h00 à 18h00

Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00
Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40
Permanences
Mercredi et samedi : 9h30-11h30

Déchèterie

☎/fax : 0.800.54.55.57
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Située au lieu-dit Hourquet
Horaires d'ouverture d'hiver
du lundi au samedi :
9h00-12h30 et 14h00-18h00
le dimanche : 9h00-12h30
(sauf jours fériés)

Contact : COBAN (Andernos-les-Bains)
☎ 05.57.76.17.17

J.L. BURGANA S.A.
Réparateur agréé Peugeot
PEUGEOT
48 avenue de la République 33380 MIOS ☎: 05.57.17.02.17

TAXI PRIM
06 50 86 90 10
TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS
CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE
Le seul taxi conventionné sur Mios !
06.50.86.90.10
Commune de stationnement 33380 MIOS

Domotique / Alarmes / Informatique
Home Cinema / Installation Parabole
domeasy
Cédric LERAY
tél : 06 47 34 29 37 Fax : 09 59 46 20 66
Mail : leray.cedric@domeasy.fr
www.domeasyfr

BOUCHER
CHARCUTIER
TRAITEUR
Didier LE GOFF
22 Avenue des Bolets
33380 BIGANOS
12 Avenue de la Libération
33380 MIOS
contact@didierlegoff-traiteur.com

Myosotis
Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales
RELAIS COLIS
Livraisons
✆05 56 26 68 40
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS